

Agir en prévention et en réponse aux besoin des familles ^[1]

Mémoire de la Fédération québécoise des organismes communautaires du Québec (FQOCF)

Author: Fédération québécoise des organismes communautaires du Québec (FQOCF)

Source: Fédération québécoise des organismes communautaires du Québec (FQOCF)

Format: Report

Publication Date: 1 Jun 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

Excerpt from recommendations

1. Ajouter des représentants des services éducatifs en milieu familial et des intervenantes en CPE aux comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance (CCO) afin de mieux refléter les réalités et les expériences concrètes des divers territoires.
2. Ajouter à l'appréciation des critères de pertinence et de qualité de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (art. 11), la prise en compte et la cohérence de l'offre du demandeur à répondre aux besoins des enfants issus de familles en situation de vulnérabilité ainsi qu'une considération accrue pour le choix de l'emplacement proposé par le demandeur dans des quartiers ou des territoires plus défavorisés de la région. La proximité de l'emplacement des SGEE dans les quartiers ou les territoires présentant de plus grands taux de vulnérabilité permettra également d'accroître l'accès des enfants issus de familles en situation de vulnérabilité.
3. Investir suffisamment dans les OCF offrant ou souhaitant offrir un service de haltegarderie afin que trois fonctions essentielles auprès des familles puissent être assurées à un niveau plancher d'heures par semaine :
 - un service de halte-garderie disponible durant les heures ouvrables de l'OCF;
 - un service de répit;
 - une offre de garde pouvant dépanner lors de plages horaires dites atypiques.
4. Autoriser dans la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance le déploiement en OCF d'une offre de garde pour les parents ayant des horaires dits atypiques en permettant de distinguer la garde effectuée dans le cadre d'un retour graduel au travail, d'une insertion socioprofessionnelle ou visant indirectement une amélioration de la conciliation famille-travail de celle plus traditionnelle visant essentiellement les heures ouvrables standards et pour laquelle une offre régulière de qualité doit continuer d'être développée.
5. Octroyer un financement spécifique pour les services de halte-garderie en OCF et baser celui-ci sur un nombre de postes d'éducatrices à temps plein, permettant d'assurer une prévisibilité – en le dissociant de l'achalandage ou de la prestation de services – ainsi qu'un service préventif en continu et accessible sur les mêmes heures ouvrables que les OCF.
6. Assurer une vision élargie des enjeux de pénurie de main-d'œuvre dans les SGEE afin de veiller à ce que des mesures visant à répondre aux besoins de ces derniers ne se fassent pas au détriment des services préventifs, complémentaires et tout aussi essentiels offerts par les OCF aux familles de toutes les régions du Québec.
7. Formaliser les liens entre les SGEE et les OCF, mais également avec les directions des programmes jeunesse (DPJe) ou de la protection de la jeunesse (DPJ), et ce, dans l'ensemble du territoire québécois. Alors que les OCF possèdent l'expertise et les compétences nécessaires pour effectuer un repérage des familles et des enfants vivant des situations particulières, ces mécanismes de collaboration et de continuité visant l'intégration des enfants, particulièrement ceux vivant en situation de vulnérabilité pourraient prendre la forme :
 - de protocoles d'entente OCF-SGEE;
 - de mécanismes de référence pour les enfants exigeant un soutien particulier;
 - d'ententes entre un OCF et un CPE pour accompagner les familles qui utilisent la halte-garderie vers l'intégration de leur enfant;
 - d'accompagnement des parents vers les SGEE, etc.

Region: Quebec ^[3]

Tags: [child care policy](#) ^[4]
[consultation](#) ^[5]

Source URL (modified on 23 Jun 2021): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/agir-en-pr%C3%A9vention-et-en-r%C3%A9ponse-aux-besoin-des-familles>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/06/agir-en-pr%C3%A9vention-et-en-r%C3%A9ponse-aux-besoin-des-familles> [2]
https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/06/FQOCF_Memoire_sur_les_services_de_garde_educatifs_a_l_enfance.pdf [3]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-policy> [5]
<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9115>